

La Lettre de VILLERS

✦ 175

mars-avril 2025



TRAVAUX
*entretenir, sécuriser
et moderniser
notre ville*

PORTRAIT
*Jacqueline Pasero :
une médaille d'or et
une exposition à venir*

C.C.A.S
*Aider les personnes
en difficulté et lutter
contre les exclusions*

SOMMAIRE

- 03** Édito
- 04 & 05** Parc Naturel et Sportif : retour sur la réunion publique du 1^{er} mars
Le 29 mars : parlons finances !
- 06 & 07** Villers-sur-Mer en travaux : entretenir, moderniser et sécuriser notre ville
- 08** Échangeons sur l'avenir de notre ville : calendrier des réunions de quartier
- 09** Lutter contre les exclusions et aider les personnes en difficulté
- 12 & 13** Des actions menées par la Commune pour favoriser le maintien et l'installation de résidents principaux
- 14 & 15** Animations : un programme riche et varié pour 2025
- 16** Biodiversité : luttons contre le frelon asiatique !
- 17** In memoriam : décès de Daisie Faye, une femme de théâtre et de transmission
Le Petit Journal a fait place aux Rendez-Vous de Villers
- 18** La Bibliothèque pour Tous : un lieu où la lecture crée du lien
- 19** Jacqueline Pasero : une médaille d'or et une exposition à venir
- 20** Les Anciens Combattants réunis en assemblée générale
L'ASVH Futsal brille en Coupe Nationale et vise plus haut !
- 21** Pétanque à Villers-sur-Mer : un club convivial ouvert à tous
- 22 & 23** Entre ciel et mer, de Julien L'Homer
- 24** Politique : tribunes libres de l'opposition
État Civil
- 25 à 31** Retour
- 32** La Fête du Printemps à Villers-sur-Mer

N° 175 | mars–avril 2025

PUBLICATION | Chhun–Na Lenghart, maire
RÉDACTION | Mairie de Villers–sur–Mer
RÉALISATION | Service Communication
IMPRESSION | Groupe EDH Communication
TIRAGE | 1500 exemplaires



Chères Villersoisés,
Chers Villersoisés,

Je rédige ces lignes alors que les 43 enfants des classes de CM1 et CM2 reviennent tout juste de leur semaine de classe de neige, des souvenirs plein la tête, heureux et fiers d'avoir pour bon nombre d'entre eux, chaussés pour la première fois de leur vie, des skis. Et je me réjouis en regardant les photos (p. 26) que nous ayons pu nous associer avec l'école de Blonville à ce projet, permettant ainsi à dix petits Blonvillais de la classe de C2-CM1-CM2 de partir profiter des joies de la montagne.

À l'heure où nos écoles sont si fragilisées par les fermetures régulières de classe et ce, malgré les moyens que nous, élus, investissons dans nos écoles (et n'avons jamais cessé de le faire, mes prédécesseurs comme moi-même), la cohésion de groupe est essentielle.

Je me réjouis donc de ce projet qui nous associe à Blonville et des autres qui j'en suis sûre, suivront.

BIEN-VIVRE ENSEMBLE doit être le lien qui nous unit à Villers-sur-Mer

Bien-vivre ensemble, c'est permettre à chacun d'avoir accès à la **santé** et au **sport** dans un **environnement protégé**. Or, le projet de clinique de LNA Santé que nous associons au projet du Parc Naturel et Sportif s'ancre autour de ces trois socles fondamentaux. (p. 4 et 5).

C'est un engagement qui doit être **accessible à tous**. Le CCAS et les associations qui l'accompagnent y travaillent au quotidien (p. 9 à 11).

C'est assurer le **bien-être**, la **sécurité** et le **cadre de vie** de la population par l'aménagement et l'entretien de la voirie (p. 6 à 8).

C'est essayer de trouver des solutions pour **permettre à chacun de se loger** dans une commune comme Villers où la tension foncière est forte (p. 12 et 13).

C'est proposer un **programme d'animations** tout au long de l'année, pour tous mêlant nouveaux rendez-vous et incontournables (p. 14 et 15). Avec la participation des **associations**, qu'elles soient culturelles ou sportives, elles contribuent à insuffler la vie dans notre commune et nous rassemblent !

Nous allons continuer de multiplier les réunions publiques, après celle sur le Projet du Parc Naturel et Sportif, nous nous retrouvons prochainement pour une présentation des Finances de la ville (p. 5). Viendront ensuite les réunions de quartier (p. 8).

Ces réunions comme les permanences des élus du samedi matin ou la nouvelle formule de ce journal avec des articles de fond ont pour but de mieux vous informer et de vous permettre d'avoir un regard éclairé sur les différents sujets qui concernent notre commune. Par ailleurs, les services de la Mairie et moi-même sommes disponibles sur rendez-vous, venez nous rencontrer et nous poser vos questions, nous sommes et serons toujours à votre écoute !

Chères Villersoisés, Chers Villersoisés, que le printemps qui s'annonce vous soit doux et réconfortant,

Chhun-Na Lenglar
Maire de Villers-sur-Mer



VILLERS
SUR-MER

« Ces réunions comme les permanences des élus du samedi matin ou la nouvelle formule de ce journal avec des articles de fond ont pour but de mieux vous informer et de vous permettre d'avoir un regard éclairé sur les différents sujets qui concernent notre commune. »

Retour sur la réunion publique du 1^{er} mars 2025

Lors des réunions de quartier qui se sont déroulées fin 2024, les élus ont souhaité faire un point d'étape sur le projet de création du parc Naturel et Sportif au sein du stade Salesse. Ce fut l'occasion de partager avec les Villersois sur l'évolution du projet et chacun a pu exprimer ses réflexions et ses interrogations. Après avoir écouté les Villersois, l'équipe municipale a retravaillé le projet en gardant le cap sur l'objectif : retrouver un équilibre dans l'usage des espaces pour permettre la pratique d'un maximum d'activités sportives par un maximum de personnes, notamment au sein du gymnase.

Samedi 1^{er} mars, lors de la réunion publique dédiée au parc Naturel et Sportif et avant de présenter le projet, **Madame le Maire a souhaité partager avec le public un nouvel élément qui vient bousculer les paramètres du projet municipal : un projet de clinique privé.**

En effet, le groupe LNA Santé a acquis un terrain à Villers-sur-Mer (en entrée de la ville, Chemin de la Bergerie, face à la zone artisanale) avec un projet de clinique (soins de suites de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, orientation orthopédie, neurologie, pneumologie). C'est un projet d'envergure pour la commune et qui s'insère parfaitement dans la dynamique « SANTÉ » de la ville portée par le Conseil Municipal. D'ailleurs, les élus et les services de la ville œuvrent depuis plusieurs mois avec LNA Santé pour permettre la faisabilité de ce projet à Villers-sur-Mer.

Mais pourquoi ce projet interfère-t-il avec celui du parc Naturel et Sportif ?

Pour la préservation de la faune et de la flore des zones humides, en application des dispositions de l'article R122-3 du code de l'environnement, le projet est soumis à une évaluation environnementale et impose l'**obligation de compenser l'artificialisation de terrains humides** par de la renaturation à proximité.

Autrement dit, pour pouvoir construire sa clinique, le groupe LNA Santé doit trouver environ 10 000 m²

d'anciennes surfaces de zone humide aujourd'hui artificialisées à renaturer et qu'il devra financer. Or, il se trouve que la zone du Parc Naturel et Sportif correspond aux critères demandés.

C'est donc stratégiquement que le Conseil Municipal a proposé à LNA Santé le terrain du projet du Parc Naturel et Sportif pour savoir si la nature des sols et la renaturation des sols projetée correspondraient aux attentes de la compensation de superficie, tant en qualité qu'en quantité. La réponse est parvenue aux élus la veille de la réunion publique : la nature du terrain correspond, mais compte tenu de l'implantation paysagère prévue, seuls 5 500 m² de compensation pourraient être retenus.

Ainsi, pour favoriser l'installation de la clinique, Madame le Maire a présenté dès le lendemain aux Villersois, des pistes d'évolution du projet de parc Naturel et Sportif qui permettraient d'augmenter la superficie à renaturer :

- #_ **Renoncer aux aménagements paysagers** (haies, arbustes, plantes...), au profit d'herbages humides,
- #_ **Renoncer à la création de l'aire de jeux pour enfants,**
- #_ **Renoncer à l'installation d'un basket 3x3.**

En parallèle, le groupe LNA Santé cherche à réduire la superficie à compenser.

Une fois que les élus et LNA Santé seront arrivés à un point d'accord sur les superficies, ils iront conjointement défendre le dossier auprès des services de l'État.



La visite imminente du Préfet dans notre Commune sera également le moment de le sensibiliser sur ces deux projets rassemblés autour de trois axes essentiels pour les habitants :

- #_ le **déploiement de l'offre de santé**, avec l'installation d'une clinique de rééducation de 190 lits et des services de santé complémentaires à proximité immédiate (orthopédie, neurologie, pneumologie),
- #_ le **renouvellement des infrastructures sportives** et l'**accueil de nouvelles pratiques**,
- #_ la **préservation de l'environnement local**, avec la renaturation de zones humides, à proximité du Marais.

Pour autant, ces aménagements ne remettent pas en cause les deux axes majeurs du projet initial du Parc Na-





Durant cette réunion, les échanges ont été nombreux, chacun défendant ardemment son souhait de pratiquer son sport préféré et d'autres propositions ont émergé :

- #_ **Rénover des terrains pour la pratique de mini-tennis et de pickleball,**
- #_ **Couvrir (bulle) les trois terrains de tennis en terre battue,** le tennis couvert pourrait alors être utilisé pour d'autres activités sportives,
- #_ **Construire un 2e dojo consacré à la boxe** et libérer le gymnase pour les sports se pratiquant en intérieur comme le badminton ou le tennis de table.

La faisabilité technique et financière de ces propositions doit être étudiée afin de les envisager dans un deuxième temps.

Cette réunion publique était un point d'étape important qui a permis aux élus d'informer et d'échanger directement sur le projet avec les habitants. Les études vont se poursuivre et les élus vont avancer sur ce projet d'envergure pour la ville en gardant à l'œil les délais impartis par les subventions départementales, régionales et d'État.

turel et Sportif, à savoir :

- #_ **Partage des espaces** pour que les Villersois soient plus nombreux à faire du sport,
- #_ **Rénovation des équipements usés** (sol du tennis couvert, éléments de clôture...) voire insalubres (vestiaires du gymnase) et démolition de terrains de tennis hors d'usage.

La présentation du projet de Parc Naturel et Sportif par Monsieur Caron, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, n'intégrait pas les pistes d'évolution évoquées ci-dessus par Madame le Maire, mais a permis de bien visualiser les aménagements des structures proposés pour diversifier et faire cohabiter les multiples activités sportives pratiquées au stade.



Cette réunion publique était un point d'étape important qui a permis aux élus d'informer et d'échanger directement sur le projet avec les habitants. Les études vont se poursuivre et les élus vont avancer sur ce projet d'envergure pour la ville en gardant à l'œil les délais impartis par les subventions départementales, régionales et d'État

RÉUNION PUBLIQUE

Le 29 mars 2025, parlons finances !

En transparence et fidèle à ses engagements, Madame le Maire et l'équipe municipale vous convient à une réunion publique concernant les finances de Villers.

L'objectif est de **permettre à l'ensemble de la population de décoder le budget de la ville pour mieux le comprendre et pouvoir en discuter**. Ainsi, nous essaierons de répondre aux principales questions récurrentes : comment se compose le budget d'une collectivité et quelles sont ses spécificités ?

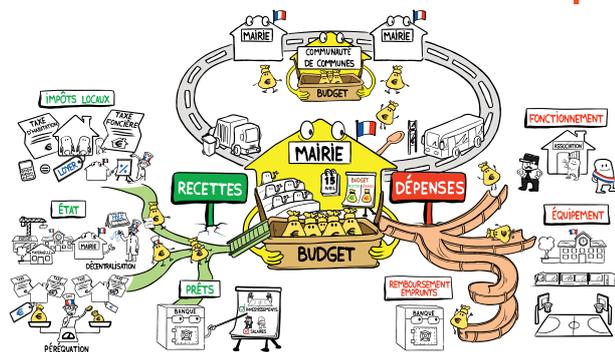
Quelles sont ses principales dépenses ? Ses principales recettes ? Comment sont financés les investissements ?

Après avoir abordé les grands principes des finances municipales, ce sera l'occasion de **faire un point sur la situation générale des finances de Villers** et les perspectives pour 2025 et les années à venir.

Au programme de la réunion :

- #_ **retour sur l'audit des finances de Villers**, lancé à la rentrée 2024
- #_ **bilan de l'exécution du budget 2024**
- #_ **budget primitif 2025**, programme des travaux et plan d'économies

Retrouvons-nous le **samedi 29 mars 2025, à 10h, salle panoramique du Casino**



Villers-sur-Mer en travaux : entretenir, moderniser et sécuriser notre ville

Pour assurer le bien-être des habitants et préserver le cadre de vie, la municipalité souhaite reprendre de façon plus soutenue les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie. Ces interventions visent à embellir la ville, améliorer les infrastructures et renforcer la sécurité de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

La sécurité des piétons

Des couleurs pour plus de sécurité et de gaieté !

Les abords du groupe scolaire Victor Duprez ont été transformés : les équipes des services techniques ont repeint les barrières et poteaux dans un tourbillon de couleurs vives.

Objectif : rendre ces éléments plus visibles pour les automobilistes et plus ludiques pour les enfants, alliant sécurité et esthétique dans un esprit joyeux et accueillant.

Après quelques semaines d'observation, pari réussi, les automobilistes roulent plus lentement aux abords de l'école.



Les travaux à venir à partir du 31 mars :

Plusieurs chantiers seront menés pour améliorer la voirie et l'aménagement urbain de la commune :

- #_ **Rue Comtesse de Béarn** : réfection de la chaussée entre la rue du Général de Gaulle et la rue Bagot.
- #_ **Rue du Général de Gaulle** : correction d'un affaissement au niveau du 3 de la rue et réhausse d'un tampon gaz.
- #_ **Avenue de la République / Rue de la Rosière** : création d'un plateau ralentisseur et ajustement des tampons.
- #_ **Avenue Jean Moulin** : création d'un cheminement piéton sécurisé en revêtement minéral Urbalith (matériau perméable et écologique) et plantation de neuf arbres.

Pour sécuriser et améliorer la visibilité autour des passages piétons, la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose aux communes de **supprimer les places de stationnement pour véhicules motorisés sur les 5 m précédant les passages piétons**, afin de dégager la visibilité aux piétons au moment de leur traversée.

Cela entraîne la suppression de 26 places de stationnement.

En ce qui concerne les aménagements pour ces places, ils seront différents en fonction de chaque cas.

Certaines places vont tout simplement avoir un trait jaune en biais mais d'autres vont nécessiter un zébra. Cela dépend vraiment de la configuration. De plus, il y a des places qui pourront accueillir des parcs à vélos quand celles-ci sont entourées de bordures.



Rue de l'Église, un marquage jaune de biais sera réalisé, juste en amont du passage piétons.

À certains endroits, comme boulevard Pitre Chevalier, on pourra plutôt insérer un parc à vélo, sur la place de stationnement.



De nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques

Villers-sur-Mer continue le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, renforçant ainsi l'offre existante. Ces nouvelles installations s'intègrent dans le schéma directeur de développement des infrastructures, avec pour objectif un maillage progressif du territoire. De nouvelles bornes installées à des emplacements stratégiques :

#_ **Parking du Casino:** une borne TAO 30 kVA offrant deux points de charge, dont un en courant alternatif (22 kVA) nécessitant un câble T2 et un en courant continu (30 kVA) avec câble Combo CCS intégré.

#_ **Parking du Paléospace:** deux bornes ZELIE 22 kVA, permettant quatre points de charge en courant alternatif. Ces bornes nécessitent un câble T2 pour la connexion au véhicule.

L'utilisation de ces bornes se veut simple et intuitive. Pour lancer la recharge, il suffit de brancher son câble à la borne et au véhicule, puis d'authentifier son paiement via un badge RFID ou un QR code. Un code de branchement est généré et devra être saisi en fin de charge pour débrancher le véhicule.

La tarification et les conditions d'utilisation sont les suivantes :

#_ **Coût de la recharge:** 0,45 € par kWh consommé.

#_ **Majoration pour immobilisation:** 0,20 € par minute à partir de 15 minutes après la fin de la charge. Toutefois, cette majoration ne s'applique pas entre minuit et 7 h du matin.

La mise en service de ces bornes est prévue courant mars, dès validation des certifications techniques requises. Chaque année, de nouvelles installations viendront renforcer le réseau, avec une étude en cours pour déterminer les futurs emplacements.

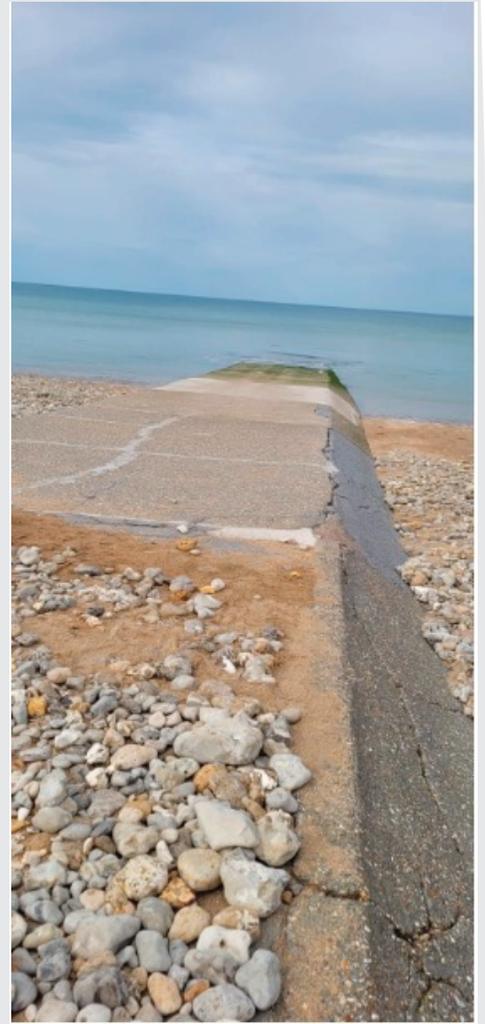
À horizon 2026-2027, la commune prévoit également l'installation d'un ou plusieurs super-chargeurs afin de répondre à la demande croissante des utilisateurs de véhicules électriques.

Réfection d'un épi: une rénovation essentielle pour la préservation du littoral

La commune poursuit son engagement dans la protection du littoral avec la finalisation, mi-février, des travaux de réfection d'un épi situé à la limite entre Villers-sur-Mer et Auberville.

Dégradé par le temps et les tempêtes, cet ouvrage joue un rôle clé dans la préservation du trait de côte et sert également de descente à bateaux. Sa rénovation, initiée dès 2018, a permis de renforcer progressivement sa structure. Lors de cette nouvelle phase d'intervention, plusieurs plaques affaissées ont été remplacées et les fissures colmatées afin de garantir la stabilité et la durabilité de l'épi.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de préservation à long terme, visant à maintenir l'efficacité des ouvrages côtiers tout en veillant à l'équilibre écologique de la zone, notamment dans le cadre du périmètre Natura 2000. Une surveillance régulière continuera d'être effectuée pour anticiper d'éventuelles dégradations et planifier les interventions futures.



Programme pluriannuel 2025-2027 de travaux relatifs à l'effacement des réseaux

Lors du conseil municipal du 27 janvier dernier, la commune a décidé de poursuivre les travaux d'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication. Ces opérations seront menées en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ÉNERGIE).

Ce programme, qui s'étendra sur trois ans, sera réalisé en quatre phases distinctes :

#_ **Tranche 1** – 4^e trimestre 2025

Les premiers travaux concerneront les rues Sicard, Sainte-Anne, du 8 mai, de la Planquette, Boucicaut, Forin ainsi que la première partie de l'avenue de la Brigade Piron. Le coût total de cette tranche est estimé à 1,1 million d'euros. Après déduction des aides apportées par le SDEC ÉNERGIE, la participation financière de la commune s'élèvera à 520 000 euros.

#_ **Tranche 2** – 2^e trimestre 2026

Les travaux se poursuivront sur la deuxième partie de l'avenue de la Brigade Piron ainsi que sur les rues Gambetta, Carpentier, Sandret, Hérouville et Léonie. Le coût total de cette opération est estimé à 880 000 euros, dont 450 000 euros resteront à la charge de la commune après prise en compte des subventions du SDEC ÉNERGIE.

#_ **Tranche 3** – 4^e trimestre 2026

La troisième phase concernera l'achèvement des travaux sur l'avenue de la Brigade Piron ainsi que l'avenue Georges Clemenceau. Cette tranche repré-



sente un coût total de 280 000 euros, avec une participation communale de 140 000 euros.

#_ Tranche 4 – 1^{er} trimestre 2027

La dernière phase des travaux portera sur les rues du Lieutenant Bagot, de Béarn, de Verdun, Pasteur, ainsi que sur le boulevard de l'Étang et le chemin Saint-Vaast. Le coût total de cette opération est estimé à 860 000 euros, dont 440 000 euros seront financés par la commune.

Ce programme d'envergure vise à améliorer le cadre de vie des habitants en modernisant et sécurisant les infrastructures électriques et télécoms. L'enfouissement des réseaux aériens permettra également d'harmoniser le paysage urbain et de renforcer la fiabilité des installations.



Ces interventions visent à embellir la ville, améliorer les infrastructures et renforcer la sécurité de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Échangeons sur l'avenir de notre ville!

Les réunions de quartier permettent de faciliter le dialogue entre les élus, les services de la ville et les habitants et d'aborder ensemble des sujets qui nous concernent tous. L'occasion idéale pour partager vos idées, poser vos questions et échanger directement avec Madame le Maire et ses conseillers municipaux.

Ces rencontres ont lieu deux fois par an, au printemps et en automne, et se déroulent par secteur, selon votre bureau de vote.

Nous comptons sur votre participation nombreuse pour ces moments d'échange qui permettent d'améliorer ensemble notre cadre de vie!



Calendrier des réunions de quartier – Avril 2025

- #_ Bureau 1 (secteur gymnase, Mer & Marais, bas de la ville)
Samedi 5 avril – 10h – Salle panoramique
- #_ Bureau 2 (secteur école, centre historique)
Samedi 12 avril – 10h – Salle panoramique
- #_ Bureau 3 (secteur Bagot, hauteurs de la ville)
Samedi 19 avril – 10h – Cinéma

Lutter contre les exclusions et aider les personnes en difficulté

À Villers-sur-Mer, plusieurs organismes s'efforcent quotidiennement d'assister les personnes isolées ou en situation de précarité. En tête, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), qui centralise toutes les actions sociales de la municipalité, en collaboration avec les assistantes sociales du département et diverses associations.



Le C.C.A.S. intervient auprès des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées, des demandeurs d'emploi et des jeunes, domiciliés sur la Commune. De nouvelles actions ont été engagées en 2024.

Les actions envers les familles

Les aides versées aux familles en difficulté :

- #_ des bons alimentaires à utiliser chez le commerçant villersois de leur choix,
- #_ des participations financières qui ont permis d'aider des personnes en difficulté à régler des factures d'énergie, d'eau, de frais de cantine à l'école de Villers-sur-Mer et/ou en collège, de participation aux frais d'obsèques ou de prêt à taux zéro après enquête sociale.

Une collaboration de proximité avec nos partenaires tels que :

- #_ **Les assistantes sociales** qui reçoivent dans nos locaux sur rendez-vous tous les jeudis,
- #_ **La Croix rouge** qui a une permanence dans nos locaux le 1^{er} jeudi de chaque mois,
- #_ **La mission locale** qui reçoit les jeunes en difficulté tous les lundis matin.

Ces partenariats viennent renforcer notre efficacité. Grâce à un **conseil personnalisé**, les usagers peuvent être orientés vers les dispositifs qui correspondent à leur situation spécifique.

La mutuelle communale mise en place pour permettre à tous d'accéder à une mutuelle.

Le CCAS soutient l'activité Sport santé et participe au bien vieillir en bonne santé, en mettant à disposition la salle de sport et un bureau, et en donnant une participation financière à l'association pour chaque nouvel adhérent. Des subventions ont été demandées et accordées pour cette activité à la DRAJES et au CFPPA.

Le logement

Le CCAS gère l'envoi des demandes de logements HLM des personnes qui les lui ont déposées, essentiellement à INOLYA, le plus important bailleur social de la Commune (136 logements). L'autre organisme est Partelios Habitat qui ne dispose que de peu de logements, à Résidence d'Hérouville (8 logements).

Le CCAS participe à la commission d'attribution de ces logements en défendant les candidatures des Villersois

et obtient régulièrement gain de cause.

Un très petit nombre de personnes quitte leur appartement social, ce qui explique la tension en logements de notre ville.

En outre, le CCAS gère la location de deux immeubles dont il est lui-même locataire :

- #_ La **Résidence Vé Maine** avec 26 appartements qui sont dédiés aux personnes autonomes, à revenu modeste, âgées ou handicapées.
- #_ La **Résidence Malpélo** avec 21 studios réservés aux saisonniers, apprentis ou apparentés (étudiants ou stagiaires) :

Ces résidences pour travailleurs saisonniers et assimilés répondent en partie au besoin des commerçants durant la saison estivale, de pouvoir loger des employés qui n'accepteraient pas un poste sur la station balnéaire s'ils devaient payer un logement au prix fort comme s'ils étaient des vacanciers.

Et depuis la rentrée 2024, une convention établie entre la commune de Villers et le lycée professionnel **Saint Joseph de Deauville** permet la location à des tarifs modérés de ces studios aux étudiants se préparant au Bac pro Métiers de la Sécurité, de septembre à mai.

Ce dispositif gagnant/gagnant permet à des jeunes de bénéficier d'un logement à prix accessible dans une zone en forte tension et à la Commune de maintenir sur son territoire des jeunes engagés, certains sont jeunes sapeurs pompiers, d'autres sont maîtres nageurs-sauveteurs, ou bien renforts de police municipale l'été.

Pour aller plus loin :


FACILITATEUR D'HABITAT

#_ **INOLYA**
accueil téléphonique 02 3130 36 36
site internet : www.inolya.fr





#_ **PARTELIOS Habitat**
accueil téléphonique : 02 3106 9100
site internet : www.partelios.fr



Ces actions visent à soutenir les personnes en difficulté et à préserver leur dignité face à des situations de grande vulnérabilité et illustrent l'engagement du CCAS à répondre aux besoins des habitants de la commune et à améliorer leur qualité de vie.

Les actions envers les personnes âgées

À mesure que les années passent, de nombreuses personnes âgées se retrouvent face à de nouveaux défis tels que la perte d'autonomie, la gestion de leur santé ou l'isolement social.

Les Séniors rencontrent souvent des difficultés à comprendre les différentes aides sociales auxquelles elles peuvent prétendre. Cela peut générer une grande confusion et un sentiment d'isolement.

Le CCAS met en place des actions pour rompre cet isolement et favoriser les liens sociaux telles que :

#_ Des **visites à domicile** ont lieu lorsqu'une situation d'urgence est signalée pour écouter, faire un bilan des besoins et mettre un plan d'action pour assurer la sécurité matérielle et morale des personnes.

#_ Une **aide au déplacement** avec le financement d'une navette qui permet aux personnes rencontrant

des difficultés à se déplacer de pouvoir certains jours, accéder au centre-ville ainsi qu'à la maison de santé.

#_ Une **aide à la constitution des dossiers** : Le CCAS accompagne les personnes âgées et leurs familles dans la constitution des dossiers de demande d'aides sociales et dans toute démarche administrative, en particulier pour les personnes sans accès numérique.

Le « Plan bleu »

Dans le cadre du « Plan bleu », annexe « canicule » et annexe « pandémie », le CCAS poursuit son travail de recensement et de mise à jour du fichier des personnes âgées et/ou handicapées, qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement de l'alerte préfectorale. En cas d'alerte canicule ou grand froid, les personnes inscrites sont contactées pour vérifier que tout se passe bien, leur donner des conseils utiles et apporter une aide si besoin.

Ce recensement se fait uniquement sur le volontariat.

Rompre l'isolement

Pour les personnes isolées qui ne peuvent plus se déplacer, le CCAS a mis en place fin 2024, la **visite à do-**

micile d'une psychologue canithérapeute avec un chien formé. Ce service d'accompagnement les aide à faire face aux défis émotionnels et physiques liés à la perte d'autonomie ou à un accident de la vie. Une initiative couronnée de succès qui est élargie en 2025.

Dans le même but, le CCAS organise des **repas solidaires** chaque deuxième jeudi du mois à la Résidence Les Boréales permettant ainsi aux Séniors les plus isolés de se retrouver, d'échanger et de lutter contre la solitude.

Les animations

En 2024, le **traditionnel banquet des Anciens** s'est déroulé en deux séances (les dimanches 29 septembre et 6 octobre), ce sont 350 personnes de plus de 70 ans qui ont eu le plaisir d'assister à un repas avec animation offert par la ville. Nouveauté en 2024 : pour les personnes qui ne pouvaient pas participer, 350 repas ont été livrés à domicile par l'équipe municipale. L'occasion d'une rencontre et d'un échange autour d'un café.

Pour les Villersois de plus de 60 ans, les **goûters des Seniors** sont organisés, tous les mercredis après-midi avec une alternance d'animations : jeux de société, loto, thé dansant, etc. Depuis la rentrée 2024, l'équipe a mis en place des quiz culturels très appréciés du public. Ces rencontres hebdomadaires sont des opportunités d'apprendre, de s'épanouir et de rester actifs intellectuellement et socialement.

À Noël, ce sont 850 cadeaux qui ont été distribués aux Villersois de plus de 70 ans accompagnés d'une carte de vœux conçue à partir des dessins réalisés par le conseil municipal des enfants.

Enfin, le CCAS a mis en place en 2025 la **carte « Senior Villers »**, pour tous les Villersois âgés de plus de 60 ans, donnant accès à des activités dédiées et à des tarifs privilégiés. Par exemple, la place de cinéma est à 5 € sur présentation de la carte [Carte délivrée par le CCAS aux personnes de plus de 60 ans sur présentation d'une photo, d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile].

Qu'est-ce que le CCAS et comment est-il constitué ?

Le **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)** est un établissement public administratif disposant d'une personnalité morale distincte de la commune. Son conseil d'administration est présidé par le maire et composé en nombre égal, d'une part, de membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal et, d'autre part, de membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.



#_ Accueil CCAS :

- 1 Mairie annexe
8 rue Boulard, Villers-sur-Mer
- 2 Contact : 02 3114 6513

Les partenaires du CCAS

❖ La Mission locale

Tu as entre 16 et 25 ans, tu es sorti(e) de l'école, tu es demandeur d'emploi, tu te poses des questions sur ton avenir ? la mission locale te reçoit sur rendez-vous tous les lundis après-midi au CCAS pour un suivi par une équipe de conseillers, construire ton parcours professionnel et social et tout mettre en œuvre pour ton autonomie.

#_ **Permanence**: le lundi de 13h30 à 17h, au CCAS, 8 rue Boulard

#_ **Contact**: 02 31 89 55 24

❖ Les assistantes sociales

Elles mènent l'action sociale du Conseil Départemental du Calvados et peuvent être sollicitées pour toute demande d'aide relevant du département.

#_ **Permanence**: le jeudi matin au CCAS, sur rendez-vous

#_ **Contact**: 02 31 91 17 95

❖ L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Réseau d'associations proposant diverses aides pour le maintien à domicile (soins, ménage, courses...). Le coût des services dépend des revenus de la personne.

• **Bureaux**: Mairie annexe

• **Contact**: 02 31 81 59 33

❖ La Croix-Rouge Deauville Trouville Côte Fleurie

Tient une permanence gratuite le premier jeudi du mois dans les locaux du CCAS, offrant:

#_ Aides financières et bons alimentaires.

#_ Produits de première nécessité.

#_ Conseils personnalisés et accompagnement.

#_ Soutien contre l'illettrisme.

• **Permanence**: premier jeudi du mois au CCAS

• **Contact**: 06 12 30 35 10

❖ L'association Entraide

L'association Entraide aide les personnes dans le besoin grâce à ses 25 bénévoles par des activités variées:

#_ Échanges autour d'un café, soutien alimentaire ou vestimentaire. Accueil les jeudis, vendredis, samedis de 11 h à 12 h au local Entraide mis à disposition par la mairie.

#_ Repas partagés organisés salle Bagot le dernier mardi de chaque mois.

• **Changement d'adresse** en avril 2025: locaux transférés au 9 rue du Lnt F. Bagot

• **Numéro d'appel d'urgences** (non médicales): 06 51 00 37 26 (7 j / 7)

❖ L'Association des Familles Villersois

#_ Tous les samedis matin de 10 à 12h, des bénévoles vous accueillent pour déposer vos dons de vêtements, de livres et de jeux d'enfants. Les bénévoles assurent le tri de ce qu'ils reçoivent pour revendre ensuite à des prix très faibles, le samedi matin mais également lors des braderies qu'ils organisent plusieurs fois dans l'année. En lien avec le CCAS, des vêtements sont donnés aux personnes les plus démunies. Les sommes recueillies permettent de financer les goûters et une sortie annuelle.

#_ Goûter, échanges et jeux tous les jeudis après-midi de 14 à 17h.

• **Adresse**: Foyer Saint Paul, 27 boulevard Pitre-Chevalier

❖ Villers Association d'Origine Citoyenne (AOC)

Cette association organise régulièrement des manifestations et des événements afin d'apporter une aide (financière, morale ou matérielle) à divers bénéficiaires et/ou soutenant des actions sociales.

#_ Les ateliers Français Langue Étrangère (FLE): Cours gratuits pour toute personne souhaitant apprendre le français dispensés par une dizaine de bénévoles. [Cours chaque jeudi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h].

• **Adresse**: Foyer Saint Paul, 27 boulevard Pitre-Chevalier

• **Contact**: 06 20 25 79 95



La parole à...

Christine Bonnieux,
Maire-adjointe au CCAS
au CCAS, aux séniors,
à l'attribution de logements,
au cimetière et à l'État Civil

« Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle crucial dans notre quotidien, souvent méconnu mais indispensable. Il multiplie les actions pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre: chaque jour des bénévoles et des professionnels dévoués travaillent main dans la main pour ensemble créer une ville de solidarité et de dynamisme: conseils, aides financières, activités de loisirs culturelles et sportives... Je tiens à remercier tous ceux qui y participent. »

Des actions menées par la Commune pour favoriser le maintien et l'installation de résidents principaux

Depuis plusieurs années, l'accès au logement dans les villes est devenu difficile. Ce problème concerne toutes les catégories de la population : étudiants, jeunes entrant dans la vie active, personnes seules, familles, séniors...

La situation du logement entraîne indéniablement des conséquences importantes pour la population sur le plan de l'emploi, des commerces, de l'économie, de la réussite scolaire, de la santé, de la qualité de vie.



Quelle est la situation du logement à Villers-sur-Mer?

Avec plus de 83 % de résidences secondaires et un grand nombre de petits logements (studios, 2 pièces) dans notre station balnéaire, la commune de Villers-sur-Mer constate toujours un fort déficit de logements en résidence principale, notamment pour les jeunes ménages et les familles qui souhaiteraient s'installer sur le territoire ou s'y maintenir. La cherté et la rareté ont pour conséquence une baisse régulière de la population à Villers depuis une dizaine d'années, avec 2437 habitants en 2022.

Villers dispose de 144 logements gérés par les bailleurs sociaux, auxquels s'ajoutent les 26 logements de la résidence la Vé Maine. Gérés par le C.C.A.S de Villers, ces derniers sont destinés aux personnes fragiles, âgées de plus de 60 ans ou avec un handicap reconnu MDPH.

Bon à savoir :

Un prêt à taux zéro élargi "PTZ" entrera en vigueur le 1^{er} avril 2025.



Dès cette date, les banques pourront proposer un PTZ aux primo-accédants sur tout le territoire français, sans distinction de zone, pour l'achat d'un logement neuf qu'il soit individuel ou collectif (maison ou appartement).

Le montant du PTZ dépend de vos revenus, de la taille de votre famille et du prix du bien.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès des banques et courtiers pour étudier toutes les options possibles et construire la stratégie la plus adaptée à votre situation personnelle.

Le programme de logements neufs « Le Domaine des Pins »

En octobre 2024, la Commune a sollicité un partenariat auprès du groupe SEPIMO, acteur majeur dans le secteur de l'immobilier, visant à accompagner les Villersois dans l'acquisition de leur résidence principale.

Dans le cadre de cette initiative, les Villersois pourront bénéficier de conditions avantageuses sur 8 terrains à bâtir au sein du futur lotissement « Le Domaine des pins » situé sur le terrain des Champs Rabats, Chemin de la Bergerie à Villers-sur-Mer.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de la municipalité de soutenir et favoriser l'installation durable dans notre belle ville. En effet, l'acquéreur devra s'engager à faire de cette acquisition sa résidence principale pour pouvoir bénéficier de cette offre.

Évolution du nombre de résidents principaux à Villers-sur-Mer depuis 1968 – Source INSEE

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	1 669	1 769	1 853	2 019	2 318	2 713	2 719	2 469

Évolution du nombre de logements à Villers-sur-Mer par catégorie en historique depuis 1968 – Source INSEE

Catégorie de logement	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	2 245	3 418	4 713	7 627	9 109	9 710	9 706	9 442
Résidences principales	529	615	708	869	1 121	1 414	1 486	1 490
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 644	2 609	3 906	6 693	7 857	8 204	8 129	7 480
Logements vacants	72	194	99	65	131	93	91	112



Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal « PLUi »

De 2024 à 2028, la Commune de Villers-sur-Mer participe à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal « PLUi » qui deviendra le « PLUi-HM ».

La Communauté de Communes exerce la compétence « **Politique du logement et du cadre de vie** », elle a prescrit la révision générale de son PLUi et fixé les modalités de concertation du public et d'association des communes. Ce PLUi couvrira les 12 communes de l'intercommunalité.

En devenant « PLUi-HM », le PLUi intégrera les orientations en matière de Mobilité, d'Habitat et de biodiversité.

Il tiendra lieu de Programme Local de l'Habitat et de Plan de Mobilité.

La durée prévisionnelle est de 4 ans. Les communes seront associées tout au long de cette élaboration.

Le public peut transmettre ses observations/suggestions:

- #_ Dans les cahiers mis à disposition dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes
- #_ Par courrier à l'adresse postale de la Communauté de Communes (12 rue Robert Fossorier, 14800 Deauville)
- #_ En ligne via le site internet de la Communauté de Communes: <http://www.coeurcotefleurie.org/urbanisme/plui-les-procedures-devolution/>

Pour plus d'informations, l'équipe commerciale de SEPIMO se tient à votre disposition au **0153574739**.

Rénovation de l'Habitat

En novembre 2024, dans le cadre de sa présence au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie « 4CF », la Commune de Villers-sur-Mer a participé au vote sur la mise en place à effet du 01.01.2025, d'une « **Convention de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat entre la Communauté de Commune de Cœur Côte Fleurie et SOLIHA Territoires en Normandie, au titre du Pacte Territorial Dérogatoire** ».



Villers-sur-Mer constate toujours un fort déficit de logements en résidence principale, notamment pour les jeunes ménages et les familles qui souhaiteraient s'installer sur le territoire ou s'y maintenir.



◆ Communauté de communes



Rénovation énergétique et adaptation des logements avec « France Rénov' » :

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie propose à ses administrés de rencontrer des conseillers énergie afin de bénéficier de **conseils gratuits**, neutres et objectifs sur la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

La démarche est simple: appelez le **09 82 81 63 80**, un conseiller vous guidera en fonction de votre situation vers l'une des permanences, qui se tiennent à la Communauté de Communes [12 rue Robert Fossorier 14800 Deauville]:

- #_ Le 3e jeudi de chaque mois (matin)
- #_ Le 3e vendredi de chaque mois (après-midi)

Pour quels travaux?

- #_ **Travaux permettant une amélioration de l'efficacité énergétique** de votre logement: isolation des combles ou des murs, ventilation, menuiseries extérieures, installation de pompe à chaleur, de chaudière bois, etc.,
- #_ **Travaux pour l'adaptation d'un logement liés à une perte d'autonomie**: installation de douche à l'italienne, aménagements intérieurs du type cloisons, sol antidérapant, portes, mains courantes, barres d'appui, installation ou adaptation de système de commande, installation, adaptation ou mise aux normes d'un ascenseur ou d'un monte escalier.

Un conseiller vous accompagnera sur l'identification des travaux à réaliser, la recherche de financement, ou encore l'analyse de devis.



France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

Un programme riche et varié pour 2025

Le calendrier des animations 2025 a bien démarré! Cette année encore, de nombreux rendez-vous rythment la vie villeroise, mêlant grands classiques et nouveautés, pour le plaisir de tous.

Des événements inédits pour tous les goûts

Les premières nouveautés de l'année ont déjà suscité l'intérêt du public. Le 10 janvier, une conférence sur Françoise Sagan a ouvert le bal, suivie le 11 février par une conférence autour de Céline Dion et le 11 mars avec une conférence sur Louise de Vilmorin. Ce cycle de conférences mensuelles, désormais bien lancé, se poursuivra le 5 avril avec une conférence dédiée à Mona Lisa.



La parole à...
Christophe Perez,
Maire-adjoint aux animations

« Nous sommes très fiers de ce programme d'animations qui réussit à allier nouveautés et incontournables. Il est porté par l'équipe du SPACE qui est dynamique, jeune, pleinement investie et qui travaille en parfaite collaboration et confiance avec les élus. Cet engagement collectif permet d'offrir aux habitants des événements de qualité, fédérateurs et accessibles à tous. »

Les 1^{er} et 2 mars, l'univers de la magie et de la sorcellerie a enchanté Villers-sur-Mer avec le week-end "Les Apprentis Sorciers". Petits et grands ont pu plonger dans un monde féérique à travers diverses animations inspirées des plus célèbres sorciers.

D'autres nouveautés viendront ponctuer l'année:

- #_ Le 6 avril, la **Fête du Printemps** animera le quartier Mer et Marais avec des concerts et des stands gourmands, de 11h30 à 17h
- #_ **Début avril**, le club photo Villers-sur-Mer Images Création proposera une exposition de clichés du Marais installée autour du Marais! Une invitation à la promenade et à la découverte des espèces locales, tout en sensibilisant à la préservation de cet environnement fragile.
- #_ Le 10 mai, une course de caisses à savon se déroulera dans les rues de Villers-sur-Mer, un rendez-vous qui promet d'être aussi spectaculaire que convivial.
- #_ Le 29 mai, la **Fête de la Craie** mettra à l'honneur les arts de la rue avec des créations éphémères au sol et des animations musicales.
- #_ Les 7 et 8 juin, le **Festival Vintage**, en lien avec les commémorations du D-Day, replongera Villers dans l'ambiance des années 40 et 50, avec notamment le retour des mythiques Mustang.
- #_ Le 19 juillet, place à la Color Run, une **course festive** où les participants seront recouverts de poudres colorées pour une expérience haute en couleur!

Des retours très attendus

- #_ Fort de son succès en 2023, l'exposition de photographies consa-



crée aux films de Claude Lelouch sera à nouveau visible du 2 mai au 2 novembre sur la Promenade Lelouch.

- #_ L'été 2024, les **Promenades musicales du Pays d'Auge** avaient fait danser le marché avec leur énergie communicative. Pour leur 31^e édition, ils reviennent avec un concert à l'église Saint-Martin le 25 juillet, porté par le violoniste et chef d'orchestre Julien Chauvin et Le Concert de la Loge, un ensemble d'une quinzaine de musiciens. Au programme: des concertos pour violoncelle de Haydn et Vivaldi.
- #_ En amont de cette soirée, une conférence animée par Julien Chauvin se tiendra au Villare, afin d'offrir au public des clés d'écoute et de compréhension pour mieux apprécier l'œuvre interprétée le soir même à l'église.

Les grands classiques

Les Villerois retrouveront également tous les événements qui font l'âme de la ville:

- #_ **Salon du Modélisme (11 au 16 février)** les amateurs ont pu apprécier la reconstitution du débarquement des Alliés et la débâcle des ennemis sur un plateau géant.
- #_ **Sable Show (11 juillet-22 août)** Chaque été, l'Es-space Perdrisot se transforme en scène en plein air pour accueillir des concerts gratuits. Avec les pieds dans le sable et le bruit des vagues en

fond sonore, le public profite d'une ambiance festive et décontractée. Concerts chaque mardi et vendredi du 11 juillet au 22 août.

#_ **Bals et feux d'artifice:** deux grandes soirées festives attendent les résidents et visiteurs :

- o **15 juillet:** Bal – Quartier Mer et Marais, suivi d'un feu d'artifice sur la plage devant l'amphithéâtre Perdrisot.
- o **14 août:** Bal – Place de la Mairie, suivi d'un feu d'artifice sur la plage devant l'amphithéâtre Perdrisot.

#_ **Marché nocturne:** chaque jeudi soir de l'été, la promenade de la digue s'anime avec le marché nocturne. Entre gourmandises à emporter, vêtements, bijoux et accessoires, profitez d'une balade en bord de mer au coucher du soleil tout en découvrant une large variété de produits proposés par les exposants.

#_ **Journée des peintres (29 juillet):** Cette année encore, petits et grands sont invités à participer à la Journée des peintres et des petits peintres. L'occasion pour eux de libérer leur créativité en produisant une œuvre figurative ou abstraite inspirée des paysages, des rues, de l'architecture ou de la vie villeroise.

#_ **Festival des Nouveaux Talents & Invités (15 au 22 août)** Un rendez-vous incontournable pour découvrir



© inDeauville- Naïade Plante

les grands talents de la musique classique. Chaque année, la ville accueille de jeunes talents de la musique dans une ambiance intimiste. La soirée **BEFORE** revient le **15 août** pour la 2e année consécutive avec un concert gratuit sur l'Espace Perdrisot.

#_ **Le Salon du Livre**, reprend son format classique et accueille les visiteurs au Villare, le temps d'une journée, **dimanche 24 août**.

#_ **30e édition de la Fête de la Coquille** (24 au 26 octobre), avec de belles surprises en perspective !

#_ **la chasse aux œufs de Pâques** le **20 avril**,

#_ **la Fête de la musique** et arrivée du dinosaure le **samedi 21 juin**,

#_ **le petit train** durant tout l'été,

#_ **le Forum des associations** le **samedi 6 septembre**,

#_ **Halloween** le **vendredi 31 octobre**,

#_ **le Marché de Noël** le dernier week-end de novembre,

#_ **l'arrivée du Père Noël** et les animations liées durant les vacances de Noël.

Et bien d'autres moments festifs à venir:

Un programme varié et équilibré, pensé pour offrir des temps de convivialité et de partage à tous et tout au long de l'année. De quoi faire vibrer la ville en 2025 !



Luttons ensemble contre le frelon asiatique !

Villers-sur-Mer renforce son engagement dans la lutte contre le frelon asiatique, une espèce invasive qui menace nos abeilles et la biodiversité locale. Cette démarche repose sur une mobilisation collective: chaque habitant peut agir en signalant les nids repérés.

Lors de la conférence du vendredi 7 mars, animée par **Anthony Villeroy**, co-directeur des services techniques et **réfèrent du label APICITÉ**, les participants ont pu en apprendre davantage sur l'importance des pollinisateurs et les bonnes pratiques à adopter face aux frelons asiatiques. Une sensibilisation essentielle pour mieux comprendre et protéger ces précieux alliés de notre environnement.

La Mairie tient à remercier les apiculteurs pour leur présence à la conférence APICITÉ, **Messieurs Calies, Gilles et Schütt**, qui ont partagé avec le public leur passion pour les abeilles.

Signalez les nids et participez à l'action locale

Si vous découvrez un nid primaire, signalez-le sans tarder à la mairie ou à la Police municipale. La commune s'engage à organiser sa destruction rapidement afin de limiter la propagation de ces prédateurs.

En récompense de votre vigilance, chaque signalement validé vous permettra de recevoir un sachet de graines mellifères et un pot de miel,

pour favoriser la biodiversité et soutenir nos abeilles !

Le frelon asiatique: un danger pour nos écosystèmes

Originaire d'Asie, le frelon asiatique est apparu en France en 2006 et s'est rapidement répandu sur tout le territoire. Il représente une menace majeure pour les abeilles et autres pollinisateurs, essentiels à l'équilibre de notre environnement.

Comment l'identifier ?

Le frelon asiatique se distingue par:

- #_ Une taille de 17 à 32 mm.
- #_ Une dominante noire avec un liseré jaune orangé et une pointe orangée sur l'abdomen.
- #_ Des pattes jaunes à leur extrémité
- #_ Une face jaune caractéristique.

Contrairement au frelon européen, **il est plus agressif** lorsqu'on s'approche de son nid et attaque massivement les ruches pour se nourrir des abeilles.



Où trouve-t-on ses nids ?

Les nids de frelons asiatiques peuvent être situés:

- #_ En hauteur, dans les arbres ou sur des bâtiments.
- #_ À proximité du sol, dissimulés dans les haies ou sous des appentis.

Ils ont une forme sphérique avec une ouverture inférieure lorsqu'ils sont jeunes. En grandissant, une ouverture latérale apparaît. Si un nid dépasse 12 cm de diamètre, n'essayez pas de le détruire vous-même: il peut contenir plusieurs centaines de frelons et représenter un danger.

L'action de la mairie

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, la commune met en place plusieurs mesures:

- #_ **Formation des agents municipaux** à la reconnaissance des frelons asiatiques.
- #_ **Recensement des nids** via un portail internet en collaboration avec la FREDON Basse-Normandie.
- #_ **Destruction des nids** par des entreprises spécialisées mandatées par la commune.

Ce dispositif permet un suivi précis de la prolifération des frelons asiatiques et une action ciblée pour limiter leur expansion.

Comment agir ?

- #_ Signalez tout nid primaire à la mairie ou à la Police municipale.
- #_ **Ne tentez pas de détruire un nid par vous-même.**
- #_ Soutenez la biodiversité en plantant des fleurs mellifères pour aider les pollinisateurs.



Bon à savoir:

#_ **FREDON** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un organisme de surveillance et de lutte contre les nuisibles menaçant l'environnement, la santé publique et l'agriculture. Elle accompagne les collectivités dans la gestion des espèces invasives, dont le frelon asiatique.



#_ **APICITÉ** est un label attribué aux communes qui s'engagent activement dans la préservation des pollinisateurs en milieu urbain et rural. À travers des actions de sensibilisation et d'aménagements favorables aux insectes butineurs, APICITÉ œuvre pour un environnement plus respectueux de la biodiversité.



Décès de Daisie Faye, une femme de théâtre et de transmission

Villers-sur-Mer rend hommage aujourd'hui à Daisie Faye, une figure incontournable du paysage culturel local. Enseignante passionnée, metteuse en scène talentueuse et âme du spectacle vivant, elle a consacré sa vie à transmettre son amour du théâtre et du savoir.

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



Ses amis, Michel Moulin et Gérard Girard, de la troupe de théâtre, lui rendent hommage :

« Suite à son décès, c'est avec une grande tristesse que nous rendons hommage à Madame Daisie Faye, une femme dont la vie a été marquée par sa passion et son engagement dans le monde de l'éducation et du théâtre. Professeure dévouée au lycée, elle a su transmettre son amour du savoir à de nombreuses générations d'élèves. Mais c'est dans le théâtre et le music-hall qu'elle a véritablement trouvé sa voie, se lançant avec énergie et créativité dans l'univers du spectacle.

Daisie Faye a d'abord exploré la scène professionnelle, en montant des spectacles avec des troupes de théâtre et de comédie musicale, captivant le public par son talent et sa vision artistique. Puis, elle s'est installée à Villers-sur-Mer, où elle a fondé une

école et une troupe de théâtre d'amateurs. C'est ici qu'elle a accompagné de nombreux passionnés, jeunes et moins jeunes, dans leur parcours théâtral, leur offrant l'opportunité de se découvrir et de s'épanouir sur les planches.

Parmi ses nombreuses réalisations, Daisie Faye a mis en scène des pièces emblématiques qui resteront dans les mémoires: Le Père Noël est une ordure, Le Malade imaginaire et Les Fables de La Fontaine. Ces spectacles, véritables succès populaires, ont été le fruit de son travail acharné et de sa vision artistique unique. Toujours dynamique et rayonnante, elle insufflait à chaque projet une énergie créative qui enthousiasmait tout son entourage.

Daisie ne se contentait pas seulement de mettre en scène des spectacles; elle a également mis en place des stages de théâtre pour enfants

durant les vacances scolaires, offrant aux plus jeunes une occasion précieuse de s'initier au théâtre dans une ambiance ludique et enrichissante.

Enfin, parmi ses nombreuses contributions à la culture locale, elle a conçu le texte et la bande son du Petit Train de Villers-sur-Mer, une belle initiative qui racontait avec humour et tendresse les anecdotes de notre ville, un souvenir impérissable de son amour pour Villers-sur-Mer et son patrimoine.

Daisie Faye restera dans nos mémoires comme une femme créative, pleine de vie et d'enthousiasme, une passionnée du théâtre qui a su faire rayonner sa lumière sur ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin. Nous nous souviendrons d'elle avec gratitude et affection ».

Ses amis, Gérard et Michel

INFORMATIONS

Le Petit Journal a fait place aux « Rendez-vous de Villers »!

Depuis le mois de janvier, « Le Petit Journal » a laissé la place à un nouveau format: « les rendez-vous de Villers », un agenda qui regroupe les événements officiels de la Mairie, les animations du SPACE, du Paléospace et du Casino ainsi que les actions organisées par les associations.

✦ contact
s.pauwels@villers.fr



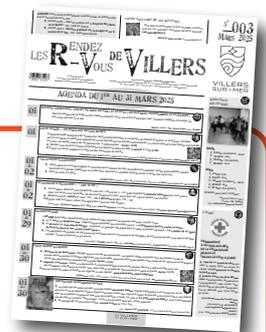
Contact pour les renseignements ou réservations

Vous êtes une association et souhaitez partager votre événement?

Vous avez toujours la possibilité de relayer vos activités dans notre agenda! Pour cela, il suffit de nous fournir les informations suivantes:

- | | |
|-----------------------|------------------|
| #_ Nom de l'événement | #_ Lieu |
| #_ Description courte | #_ Date et heure |
| #_ Organisateur | #_ Tarif |

Envoyez ces informations par mail à: s.pauwels@villers.fr
avant le 15 du mois précédant vos événements.



RENCONTRE AVEC...

La Bibliothèque pour Tous : un lieu où la lecture crée du lien

Nichée au cœur de notre ville, la Bibliothèque pour Tous est bien plus qu'un simple lieu de prêt de livres. Portée par une équipe de bénévoles passionnées, elle est un véritable espace de partage, de convivialité et d'animation culturelle. Rencontre avec Nicole Chedru, responsable de la bibliothèque, qui nous fait découvrir ce lieu où la lecture tisse des liens entre générations.

Un engagement bénévole et un esprit familial

La Bibliothèque pour Tous fait partie de l'association "Culture et Bibliothèque pour Tous", un réseau associatif à but non lucratif. À Villers-sur-Mer, sept bénévoles — huit en été — assurent le fonctionnement et l'accueil du public avec une générosité inépuisable. « Ce que j'aime ici, c'est l'accueil! J'adore recevoir les gens et leur expliquer comment ça marche. On connaît très bien nos lecteurs, on appelle certains par leur prénom! C'est un lieu de rencontres, très convivial », confie Nicole Chedru avec enthousiasme.

Un large choix d'ouvrages pour tous

Que vous soyez passionné de romans, amateur de BD ou en quête d'un guide pratique, la bibliothèque met à disposition un large choix d'ouvrages pour tous les âges. Les enfants bénéficient d'un accès gratuit aux livres jeunesse, et un présentoir met en avant les coups de cœur des bibliothécaires, permettant aux lecteurs de découvrir des pépites littéraires.

Les ouvrages sont soigneusement sélectionnés et achetés à la Librairie du Marché, une démarche volontaire pour soutenir le commerce local. Depuis peu, une sélection de livres de

seconde main est également mise en vente directement à la bibliothèque, à petits prix.

Des animations et des prix littéraires pour petits et grands

La bibliothèque ne se limite pas au prêt de livres: elle anime la vie culturelle de la ville en organisant plusieurs événements chaque année.

#_ **Le Prix Culture et Bibliothèque pour Tous**: les bibliothécaires lisent une sélection de quatre livres, puis votent pour leur favori avant d'envoyer leur choix à l'Union nationale.

#_ **Le Prix Livre en tête**: destiné aux enfants, ce prix littéraire engage trois classes de l'école Victor Duprez. Les élèves découvrent des albums classés par tranches d'âge (à partir de 3, 5 et 7 ans), et la bibliothèque assure le prêt des livres. Les bénévoles se déplacent dans les classes pour recueillir les votes des écoliers, qui seront ensuite envoyés à Paris pour une sélection nationale.



#_ **Les Nuits de la lecture & Apprentis Sorciers**: la bibliothèque y participe en proposant des lectures animées, éveillant l'imaginaire des petits et grands lecteurs.

Un engagement solidaire et une volonté d'accessibilité

En plus de ses missions culturelles, la bibliothèque s'engage pour de belles causes. Lorsqu'elle reçoit des dons de livres en double, ceux-ci sont mis de côté pour une vente spéciale au profit du Téléthon, dont l'intégralité des bénéfices est reversée.

Après plus de 20 ans au sein de cette bibliothèque, Nicole Chedru et son équipe de bénévoles continuent de partager leur amour des livres avec une passion intacte. « On est une très bonne équipe, on s'entend toutes très bien! » affirme-t-elle avec un sourire.

Lieu de culture, de rencontre et d'échange, la Bibliothèque pour Tous de Villers-sur-Mer continue d'écrire son histoire, page après page, avec et pour ses lecteurs.

Infos pratiques:

Côté accessibilité, les inscriptions sont pensées pour convenir à tous: **12 € par an pour toute la famille** et 5 € pour les courts séjours (moins d'un mois). Après souscription d'un abonnement, le prêt adulte est d'**1 € par livre**, le prêt jeunesse est gratuit.

Les livres empruntés doivent être retournés sous 15 jours, et une boîte aux lettres est disponible pour les retours hors horaires d'ouverture.

◇ Bibliothèque pour Tous de Villers-sur-Mer

1, rue Comtesse de Béarn – 14640 Villers-sur-Mer

Contact: 02 31874733 & biblio.villers@laposte.net



#_ Horaires hors été: Mardi, vendredi et samedi: 10h30 – 12h

#_ juillet & août: Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi: 10h – 12h



Jacqueline Pasero Une médaille d'or et une exposition à venir

Le 6 octobre dernier, Jacqueline Pasero, artiste peintre passionnée, a été honorée de la médaille d'or des Arts-Sciences-Lettres. Cette distinction prestigieuse récompense son talent et son engagement dans le monde de l'art. La cérémonie, organisée à l'hôtel Intercontinental Opéra de Paris, a marqué une étape clé dans son parcours artistique.

Un parcours artistique riche et inspirant

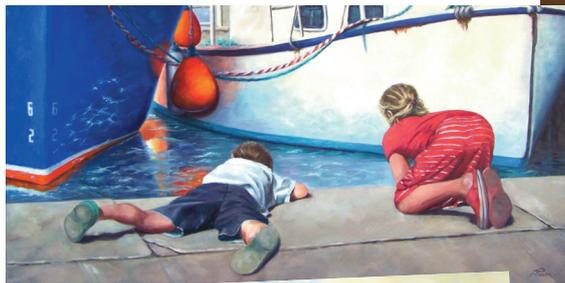
Peintre depuis 35 ans, Jacqueline Pasero a perfectionné son art durant vingt ans aux côtés de deux maîtres avant de tracer sa propre voie. Son style unique, qualifié d'« **atmosphères narratives** », invite chacun à se projeter dans les scènes qu'elle peint, créant ainsi des instants de vie empreints d'émotion.

Son talent a été reconnu dans de nombreux salons prestigieux, notamment au Salon des Artistes Français du Grand Palais. Déjà primée à plusieurs reprises en Normandie, elle ignorait jusqu'à récemment l'existence de la médaille des Arts-Sciences-Lettres. C'est grâce aux réseaux sociaux que son travail a été repéré par une déléguée de la société, séduite par la profondeur et l'humanité de ses toiles.

Une reconnaissance méritée et une cérémonie impressionnante

Sa candidature a été soutenue auprès du bureau des Arts-Sciences-Lettres et, après plusieurs mois d'attente, Jacqueline Pasero a eu la surprise de recevoir la confirmation de son attribution de la médaille d'or.

Lors de la cérémonie, près de 600 invités venus du monde entier étaient réunis pour célébrer les lauréats. Étaient notamment présents des délégations des États-Unis, d'Égypte, de Belgique et du Sultanat d'Oman, ainsi que des représentants du Mi-



nistère de la Culture français. Parmi les récompensés figuraient des scientifiques, des écrivains et des artistes, dont Eve Ruggieri, grande figure du monde culturel.

Jacqueline Pasero faisait partie d'une quinzaine d'artistes décorés d'une médaille d'or, tandis que seuls quelques élus ont reçu la médaille de platine. Être honorée au son de la Marseillaise fut une

Une exposition à venir

Du 24 avril au 2 mai 2025, elle présentera une **nouvelle exposition au Villare**. Une occasion unique de découvrir des œuvres inédites, empreintes de son regard sensible et narratif sur le monde.



expérience bouleversante pour elle, renforçant la valeur symbolique de cette récompense.

Un regard unique sur la peinture

La vision artistique de Jacqueline Pasero a été joliment résumée par son petit-fils, qui lui a un jour confié :

« Tu sais, Mamie, tes peintures, c'est comme des livres, mais à l'envers. Dans un livre, on a une histoire mais on ne voit pas les personnages ni les paysages. Alors que dans tes tableaux, on voit les paysages et les personnages, et c'est nous qui nous racontons l'histoire. »

Cette réflexion l'a profondément marquée. Pour elle, la peinture est un dialogue silencieux avec le spectateur, une invitation à s'approprier l'image et à y projeter ses propres souvenirs.

Son processus de création repose sur l'accumulation de multiples couches successives, où la qualité picturale est indissociable de l'émotion et des couleurs. Selon elle, « **ce qui fonctionne le mieux, c'est ce qui est spontané. Si vous peignez ce qui vous fait envie, vous resterez authentique.** »

Où découvrir ses œuvres ?

Après avoir tenu une galerie à Villers-sur-Mer pendant quatre ans, Jacqueline Pasero accueille désormais les visiteurs sur rendez-vous dans son atelier, un espace plus intime et chaleureux où elle expose ses créations.

ANCIENS COMBATTANTS

La section de Villers-sur-Mer réunis en assemblée générale

Le samedi 1er mars, les membres de la section des Anciens Combattants de Villers-sur-Mer se sont réunis pour leur assemblée générale, à l'invitation de leur président, Aloïs Vlc. La réunion s'est tenue en présence de Philippe Joséphine, Président Départemental des Anciens Combattants, ainsi que de Jean-Michel Brogniez, Maire-adjoint aux Commémorations.



Lors de cette rencontre, les discussions ont principalement porté sur l'organisation des cérémonies commémoratives de l'année 2025 et particulièrement sur les temps forts attendus pour les Commémorations de la Seconde Guerre Mondiale autour des trois dates anniversaires:

#_ Le 8 mai, **célébration du 80^e anniversaire de l'armistice,**

#_ Le 6 juin, **D-Day.** Pour l'occasion, une messe accompagnée de cornemuses sera célébrée à l'espace Perdrisot en présence des Amis du Mont Canisy, suivie d'un défilé jusqu'au monument aux morts avec dépôt de gerbe,

#_ Le 22 août, **Libération de Villers-sur-Mer** par la Brigade Piron,

L'assemblée s'est clôturée dans un esprit de convivialité autour du verre de l'amitié.

ASVH FUTSAL

L'équipe U18 brille en Coupe Nationale et vise plus haut!

L'équipe U18 de l'ASVH Futsal, dirigée par **Léo Tregoat**, continue son parcours impressionnant en Coupe Nationale! Après une victoire en 8^e de finale face à Avion (5-6), les jeunes Villersois auront l'opportunité de jouer à domicile pour les quarts de finale. Le tirage au sort du 4 mars leur a attribué un affrontement contre Plouzané ACF, un match décisif qui se tiendra le 5 avril prochain.

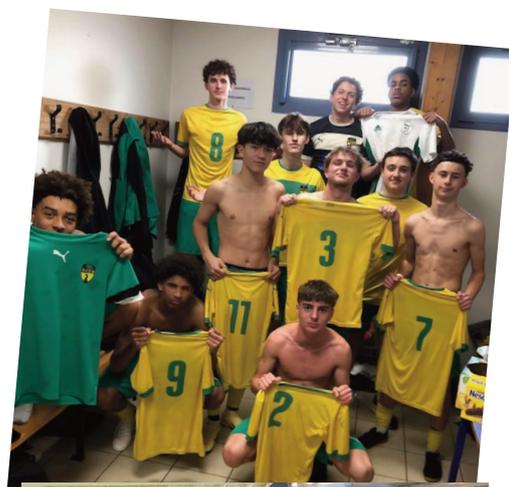
En parallèle de cette belle aventure en coupe, l'ASVH U18 peut se féliciter d'un autre exploit: **l'équipe est championne départementale et disputera bientôt le titre de champion**

régional. Une double performance qui témoigne du talent et de l'engagement de ces jeunes joueurs prometteurs.

Pour couronner leur victoire en 8^e de finale, les joueurs ont eu le privilège d'assister au match de Ligue 1 Lens - Le Havre, dans l'ambiance unique du mythique stade Bollaert. Un moment inoubliable qui les motivera encore davantage pour la suite de la compétition!

#_ **Prochain rendez-vous:** quart de finale de Coupe Nationale, le 5 avril à domicile.

Venez les encourager!



Pétanque à Villers-sur-Mer: un club convivial ouvert à tous

Créé en 2009, le club de pétanque de Villers-sur-Mer est un lieu de rencontre et de convivialité où passionnés et amateurs se retrouvent pour partager leur amour du jeu. Depuis février 2024, la gestion du club est assurée par Serge Lenormand, qui poursuit le développement de l'association avec enthousiasme.

Un club ouvert à tous

Le club compte aujourd'hui 70 adhérents et 25 licenciés. Contrairement à d'autres clubs, il n'est pas nécessaire d'avoir un niveau minimum pour y jouer: ici, la pétanque est avant tout un moment de plaisir et de partage.

Les adhérents (15 € l'année civile): toute personne souhaitant jouer régulièrement doit prendre une carte d'adhérent. Une fois membre, chacun peut venir jouer librement, sans inscription préalable, tous les jours à partir de 14h, lorsque la météo le permet. Un groupe WhatsApp permet aux joueurs d'annoncer leur présence et d'éviter de se retrouver seul sur le terrain. L'adhésion peut se faire à tout moment de l'année.

Les licenciés (51 € l'année civile, incluant l'adhésion offerte): ils font partie de l'équipe de compétition et participent aux championnats départementaux. « On est passé de la 3^e à la 2^e division en fin de saison dernière » explique Daniel Proix le trésorier. « La difficulté s'accroît, car nous affrontons désormais des équipes d'un niveau plus élevé à l'échelle du département. » L'objectif à long terme? Accéder un jour au niveau régional, d'autant plus que le club vient d'accueillir trois nouveaux joueurs talentueux.

Une ambiance chaleureuse et familiale

« Chez nous, c'est convivial, tout le monde est toujours bien accueilli », souligne le président. Il n'y a pas de cours pour les débutants, mais l'entraide entre joueurs permet à chacun d'évoluer à son rythme. « Dès que les gens viennent deux ou trois fois et qu'ils ont flairé l'ambiance du club, ils

peuvent prendre une carte d'adhérent », ajoute le trésorier. « Ça leur permet de voir si le niveau et l'ambiance leur plaisent. »

Des entraînements et compétitions toute l'année

« L'hiver ne nous arrête pas! On sort bonnet et gants, et jouer par temps froid et sec, c'est aussi agréable! »

#_ **Jeux libres tous les jours** à 14h (pour les adhérents et licenciés).

#_ **Entraînements spécifiques pour les licenciés**: dès le retour des beaux jours, des séances seront organisées en fin de journée (17h) afin de ne pas empiéter sur les créneaux des adhérents.

#_ **Championnat départemental**: les licenciés participent à une douzaine de rencontres par an.

Des événements estivaux incontournables

Tout au long de l'année, le club organise des rencontres qui renforcent l'esprit de camaraderie:

#_ **Concours interne**: une fois par semaine dès les beaux jours, réservé aux adhérents.

#_ **Concours du samedi en juillet et août**: ouvert à tous, sans nécessité d'adhérer, avec une mise de participation redistribuée aux gagnants.

Limité à 48 équipes.

Rejoindre le club de pétanque:

#_ Daniel Proix (Trésorier): 0684 15 48 78

#_ Serge Lenormand (Président): 0612 04 00 90



#_ **Concours de fin de saison estivale en septembre**: un moment fort avec une dégustation de toasts préparés par un adhérent, ancien pâtissier.

#_ **Concours de la Chandeleur**: suivi d'une crêpe party, illustrant parfaitement la convivialité qui règne au sein du club.

Philippe Quintais en visite au club de pétanque

Le club de pétanque a vécu un moment exceptionnel mercredi 19 février avec la venue de **Philippe Quintais**, 16 fois champion du monde et figure emblématique de la discipline (de passage à Villers-sur-Mer pour quelques jours de vacances chez un ami).

Accueilli avec enthousiasme par les joueurs villersois, il a partagé quelques parties avec les membres du club, prodiguant conseils et astuces avec simplicité et bonne humeur. « C'est une chance unique d'échanger avec un champion de ce niveau », confie un adhérent ravi.

Cette rencontre, placée sous le signe du partage et de la convivialité, restera gravée dans les mémoires. Un bel honneur pour le club, qui ne cesse de dynamiser la pratique de la pétanque à Villers-sur-Mer.







#_1 _____

Sur ce cliché de © Julien L'Homer, le ciel et la mer se rejoignent dans un jeu de reflets subtils, où les nuances de bleu se fondent avec douceur. Quelques mouettes se reposent sur l'eau calme, témoins tranquilles de ce moment hors du temps. En arrière-plan, les toits des villas bordent le littoral, apportant une touche de chaleur à ce paysage paisible. Entre lumière et nuages, la plage de Villers-sur-Mer dévoile toute sa sérénité, offrant une scène à la fois simple et captivante.

Groupe "Villers avec vous"

Lors de nos rencontres quotidiennes dans Villers, vous nous témoignez votre inquiétude sur des reculs municipaux de ces derniers mois.

Le bilan compte notamment :

- hausse des impôts
- suppression des Comités de quartier
- renoncement à la sortie de inDeauville qui aurait permis l'indépendance de l'Office de Tourisme et d'animation de Villers
- suppression de la retransmission des Conseils municipaux favorisant l'opacité de la vie municipale
- appauvrissement des animations et de la vie culturelle
- exclusion de l'opposition (qui représente pourtant 55 % des votants aux dernières élections) des principales commissions municipales
- péril sur l'activité de certaines associations, etc.

Vous nous dites que les responsables de ces reculs se comptent sur les doigts d'une main. Mais les conséquences de leurs actes pénalisent tous les Villersois.

Restons optimistes, une nouvelle voie sera possible en 2026

VILLERS AVEC VOUS

Olivier Guérin, Françoise Lechau, Stéphane Perrault,
Betty Elvira-Refait, Jacques Nottet

Groupe "réconcilions Villers"

Chères Villersaises, chers Villersois,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que votre rentrée se passe au mieux. Malgré le vacarme politique ambiant, le trimestre qui s'achève a été studieux pour moi à Villers.

La commission d'étude du trait de côte que j'ai créée avance dans son travail de rencontre d'acteurs locaux et de recherche pour préparer un avenir serein. Il me tarde de vous présenter notre travail.

Je me suis recensé comme vous au début d'année et j'attends de connaître le résultat de l'Insee. Le logement et l'attractivité pour les familles doivent redevenir une priorité pour la pérennité de Villers, où chacun a sa place. C'était le sens de mon engagement en 2024 et cette conviction continuera de guider mon action au conseil.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour me rencontrer.

Amitiés Villersaises,

Roméo Frot

ÉTAT CIVIL

Naissance

Charlotte ERPELDING, le 15 janvier à Caen
Sianna MALFILATRE, le 19 janvier à Lisieux

Mariages

Jean-Michel HUVÉ & Kajiman LIMBU, le 17 janvier

Décès

Julien VIGNAC 97 ans, le 3 janvier à Villers-sur-Mer
Josette LEHOC 84 ans, épouse CATTOIR,
le 12 janvier à Villers-sur-Mer
Claudine DELAHAYE 89 ans, épouse LALAN,
le 13 janvier à Caen

Micheline CAMUS 84 ans, épouse FÊTRE,
le 14 janvier à Villers-sur-Mer
Marie BAINÉE 93 ans, épouse DESLANDES,
le 15 janvier à Criquebœuf
Alvarino DE OLIVEIRA REBELO 76 ans,
le 22 janvier à Criquebœuf
Jean-Pierre HAUSSY 84 ans, le 1er février à Criquebœuf
Michel LALAN 87 ans, décédé le 2 février à Villers-sur-Mer
Jean GINESTET 89 ans, décédé le 2 février à Villers-sur-Mer
Charlette CARVAL 88 ans, épouse GUILMAIN,
le 5 février à Villers-sur-Mer
Jean-Pierre GACHET 86 ans, le 4 février à Cricquebœuf
Jean-Pierre BITO 68 ans, le 4 février à Villers-sur-Mer
Bernadette BERTHELOT 88 ans, épouse VANDEWAETER,
le 11 février à Cricquebœuf
Sauveur ALLEGRA 88 ans, le 11 février à Villers-sur-Mer
Marie-Thérèse MOUSSET 89 ans, épouse LESUFFLEUR,
le 18 février à Villers-sur-Mer
Thérèse DELAPORTE 97ans, épouse HOMMET,
le 20 février à Villers-sur-Mer
Robert MARTIGNY 88 ans,
le 21 février à Villers-sur-Mer
Maria STRINGARI 79 ans, le 22 février à Equemauville
Marthe FAIJEAN 94 ans, le 23 février à Pont l'Évêque

Vœux du Maire

#1

Le 4 janvier, Chhun-Na Lenghart, Maire de Villers-sur-mer a présenté ses vœux dans la salle Panoramique devant une salle comble, Villersois et élus du Territoire étaient au rendez-vous.



Visite de la gendarmerie à Caen

#2

Madame le Maire et des membres du Conseil Municipal ont visité le groupement de gendarmerie à Caen, accompagnés par Laurent Martin de Morestel, Commandant de la compagnie de Deauville et reçus par le Colonel David Cazimajou. Les élus ont pu faire le tour des différents services et échanger avec les différentes unités : brigade mobile, Investigations criminelles, plateforme du 17, Cyber17 (brigade contre la cybermalveillance), maison de protection de la famille, etc.



Vœux aux associations

#3

Le 23 janvier, Madame le Maire accompagnée de Louis Ronssin, Maire-adjoint aux associations a présenté ses vœux et partagé une galette des rois avec les associations villersois.



Vœux 4CF

#4

Les Maires de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et leur Président Philippe Augier ont présenté leurs vœux à la Villa Strassburger, le 24 janvier dernier.



Nuits de la lecture

#5

Lectures animées par la Bibliothèque Sonore et autres rencontres littéraires ont eu lieu au Villaré le 25 janvier, pour célébrer les Nuits de la Lecture.



Soirée de présentation de la programmation des animations

#6

Christophe Pérez, Maire-adjoint aux animations et Laurane Julienne, chargée de projets au SPACE ont présenté la programmation des animations 2025, le 28 janvier dans la salle de cinéma.

PROGRAMMATION

2025

EPIC SPACE

VILLERS-SUR-MER



Thé dansant

#7

Moments de joie pour démarrer l'année, lors de ce thé dansant organisé par la Maire-adjointe Christine Bonnieux pour le CCAS !



Salon du modélisme

#8

Du 11 au 16 février, petits et grands ont pu s'émerveiller devant les scènes reconstituées et les maquettes présentées au Villare lors du 12e Salon du Modélisme.





Centre Aéré au mois de Février

#9

Le centre aéré a ouvert ses portes durant les vacances de février, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités.



Un week-end pour apprentis sorciers !

#10

Le 1^{er} weekend de mars, le Villare s'est transformé en repère des apprentis sorciers. Les nombreux visiteurs ont pu explorer le monde magique de la sorcellerie (exposition, lectures de contes, ateliers, tatouages, Escape Game ou produits artisanaux).



Pot de bienvenue des nouveaux inscrits

#11

Fin janvier, Madame le Maire a accueilli les nouveaux inscrits à Villers-sur-Mer, un moment chaleureux et convivial pour faire connaissance.



Pascal Allizard en visite à Villers

#12

Le Sénateur du Calvados est venu rencontrer Madame le Maire et une partie des élus, un moment fort d'échanges et de soutien autour des projets portés par les élus.



Déjeuner solidaire

#13

Le 2e jeudi de chaque mois, le CCAS organise un déjeuner solidaire à la Résidence Les Boréales permettant aux personnes isolées de se rencontrer et de partager un moment de joie.

Visite du Préfet

#14

Jeudi 13 mars, Stéphane Bredin, Préfet du Calvados, accompagné de Marianne Piquet, nouvelle directrice de la DDTM et Armelle Louf en charge de la prévention des risques environnementaux de la DDTM, est venu rencontrer Madame le Maire et ses adjoints à Villers-sur-Mer.

L'occasion pour eux de sensibiliser Monsieur le Préfet du Calvados au retrait du trait de côte en faisant le tour de la zone impactée et de lui présenter le site du projet d'implantation de la clinique LNA Santé.

Pour se rendre au site du Projet de Parc Naturel et Sportif, ils ont parcouru le chemin pédestre le long du ruisseau Moncel pour bifurquer sur le gymnase où des seniors pratiquaient leur activité sportive. Ils ont traversé le Stade André Salesse jusqu'au rond-point puis repris la rue du stade jusqu'au Pôle de Santé, tout cela afin d'expliquer au Préfet du Calvados la cohérence des projets et la centralité nouvelle pour la ville.

Enfin, Marie-Anne Gabreau, Maire-adjointe à la santé, lui a présenté les activités santé développées à la Maison Sport-Santé et les projets en cours, avec le rayonnement attendu.



Retour de classe de neige pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école Victor Duprez

#5

Du 8 au 16 mars, grâce au travail acharné des directrices des écoles de Villers-sur-mer et de Blonville, Elodie Saelmaekers et Marion Ribot, 43 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Victor Duprez et dix élèves de l'école Charlemagne, sont partis en classe de neige à Arâches-la-Frasse.

À Villers-sur-Mer, ce projet a été financé à 40 % par la Mairie (taux maximum autorisé) et les parents et l'OCCE ont contribué respectivement à 30 %.

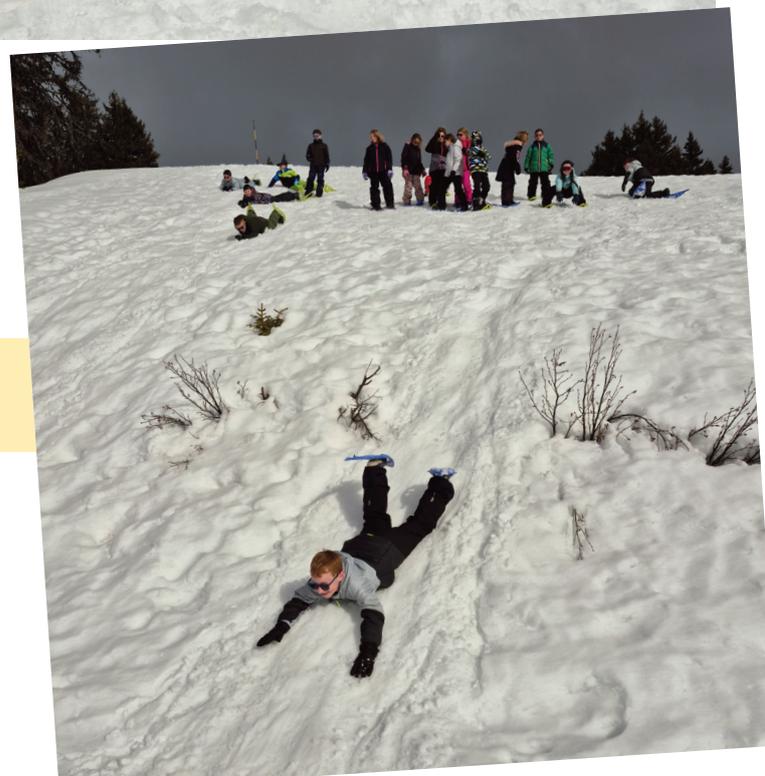
Une TROUSSE À PROJETS (plateforme solidaire de financement de projets pédagogiques) a également été mise en place cette année par les directrices des écoles, permettant ainsi à des donateurs extérieurs de soutenir financièrement le voyage.

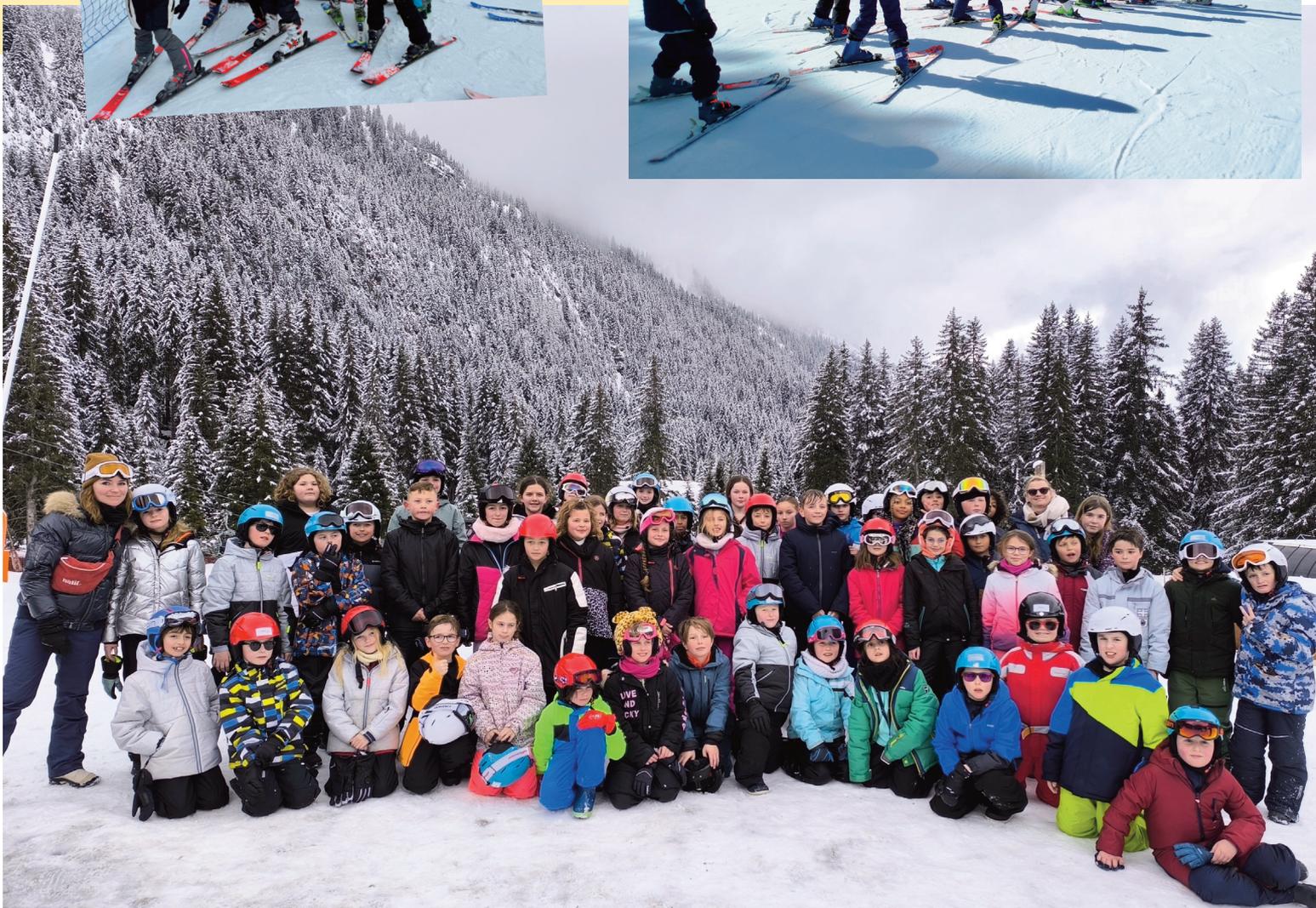
Les 53 enfants ont été accompagnés et encadrés par onze adultes dont quatre enseignantes, Caroline Bellot-Gurlet, Marion Ribot, Elodie Saelmaekers, Catherine Vilain, ainsi que Sabrina Barbey, Margot Delamare, Franck Lebaillif, Florence Le Nail, Karine Lhote, Emilie Mutricy et Alexandre Rouen.

Les enfants ont entre autres, pu profiter des joies de glisser sur les pistes de ski, du bonheur de conduire un attelage de chiens de traîneaux ou de se promener en raquettes sur les pentes enneigées. La quasi majorité d'entre eux n'était jamais partie à la montagne...
Et quelle joie de voir la neige tomber !

Ils ont profité des temps de classe pour écrire des cartes postales à leurs familles et raconter leurs souvenirs dans leurs carnets de voyage.

Une classe de neige fait partie des souvenirs que l'on garde toute sa vie...





La Fête du Printemps

Le Dimanche 6 avril 2025
de 11h30 à 17h00
Quartier Mer et Marais

Espace de restauration
Cochons de lait, frites et stands de commerçants
Ambiance musicale dansante.

